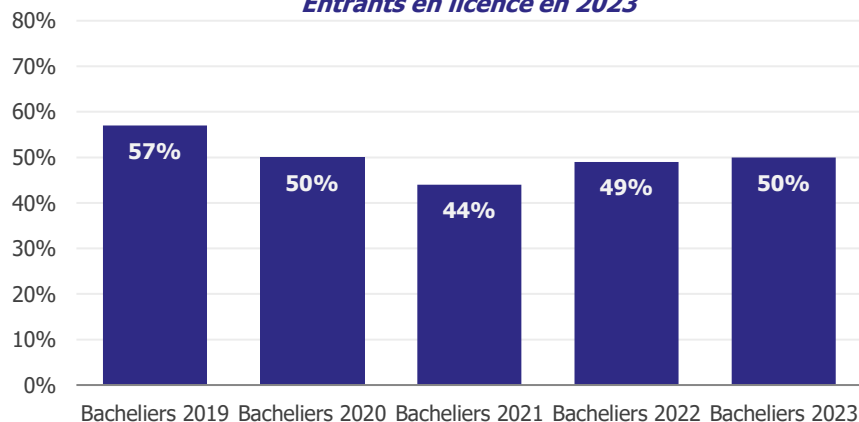


La réussite en licence

Passage en deuxième année de licence
Entrants en licence en 2023



Définitions

Taux de passage en deuxième année de licence :

Part des néo-bacheliers entrant en première année de licence inscrits en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

Taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans :

Part des néo-bacheliers entrés en première année de licence diplômés d'une licence 3 ou 4 ans plus tard.

1 Michaut, C. et Poullaouec, T. (2023), Chapitre 5. Les effets de la crise sanitaire sur les conditions d'étude et de réussite des étudiants de licence. Dans F. Belghith, M. Couto et O. Rey *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire : Enquête, Conditions de vie 2020* (p. 87-98). La Documentation française.

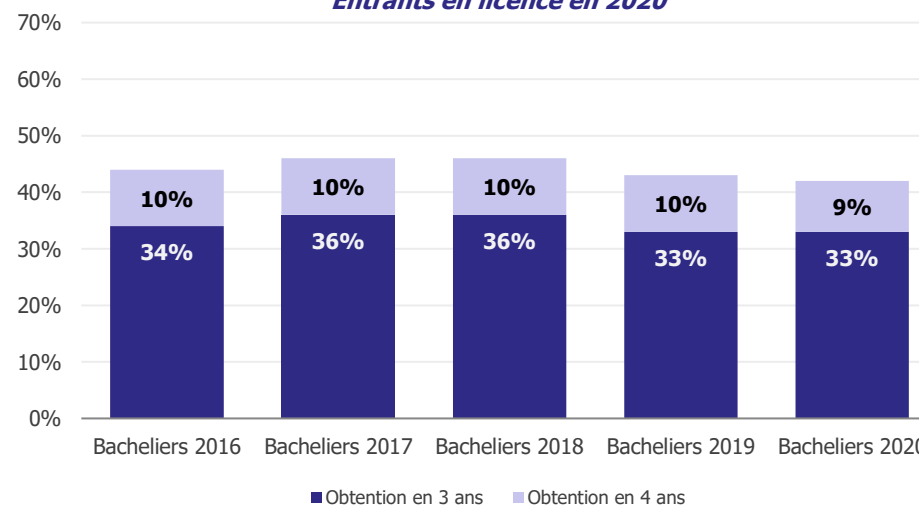
2 Ibid ; Barhoumi, M. (2020), Pendant le confinement c'est avant tout le niveau scolaire des élèves du second degré qui a pesé sur le vécu de la continuité pédagogique. Série Etudes, DEPP.

3 Klipfel, J. (2024), « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2023 », Note Flash n°20, MESRI-SIES.

A la rentrée universitaire 2023-2024, 1 490 nouveaux bacheliers se sont inscrits en première année de licence. L'année suivante, la moitié de ces étudiants sont passés en deuxième année, soit un taux similaire aux bacheliers 2022, confirmant un « retour à la normale » après la crise sanitaire. En effet, en 2019, les conditions d'évaluation ont été assouplies en raison de la situation sanitaire, facilitant le passage en deuxième année¹. A l'inverse, les bacheliers 2020 et *a fortiori* les bacheliers 2021 ont accumulé des lacunes liées à leurs conditions d'études dégradées durant les années précédentes². Dès lors, le retour aux conditions d'évaluation antérieures à la crise sanitaire aurait alors entraîné une baisse du taux de passage en seconde année de licence pour ces cohortes.

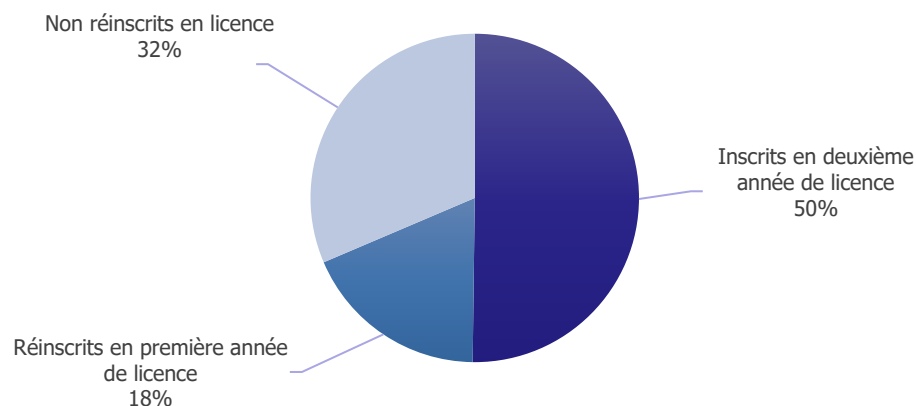
Par ailleurs, plus de quatre bacheliers 2020 sur dix obtiennent leur licence dans l'établissement en trois ou quatre ans à l'instar de la moyenne nationale³. Finalement, la légère baisse de la réussite au diplôme depuis la cohorte 2018 se confirme.

Obtention de la licence en 3 ou 4 ans
Entrants en licence en 2020

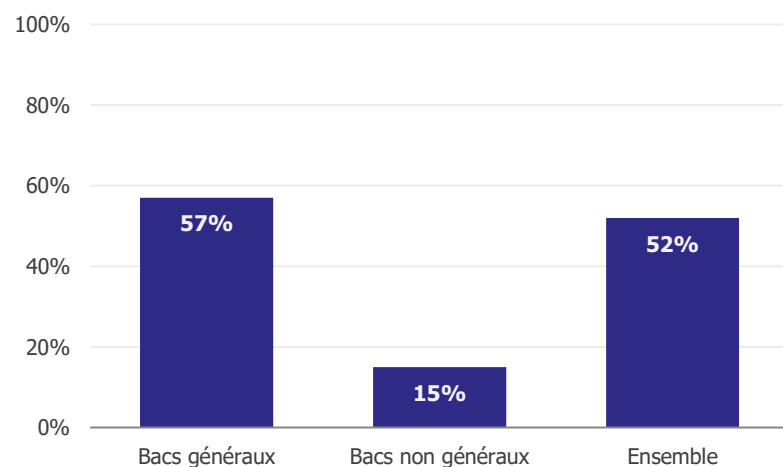


Passage en deuxième année

Devenir en 2024-2025
Entrants en licence en 2023



Validation totale de la première année selon le type de bac
Entrants en licence en 2023



Au terme de la première année de licence, la moitié des étudiants passent en deuxième année, 18 % se réinscrivent en première année et 32 % quittent la formation. A l'issue de la première année, plus de la moitié des étudiants ont validé la totalité de leurs unités d'enseignements. Si la plupart d'entre eux poursuivent en deuxième année (92 %), une part non négligeable ne se réinscrit pas en licence à Gustave Eiffel (8 %). A l'inverse, lorsqu'ils ne valident pas leur année, la majorité des étudiants partent de l'établissement tandis que plus d'un tiers se réinscrivent en première année de licence.

Les bacheliers généraux passent plus souvent en deuxième année : 54 % contre 15 % pour les bacheliers technologiques et professionnels. En effet, les bacheliers non généraux valident moins souvent leur première année. En outre, lorsqu'ils n'y parviennent pas, ils quittent plus souvent la formation à l'issue de la première année.

Parmi les bacheliers généraux, ceux qui ont obtenu une mention au baccalauréat accèdent plus souvent à la deuxième année de licence. De même, les étudiants ayant validé leur baccalauréat général sans retard sont davantage susceptibles d'y parvenir. Enfin, lorsqu'ils cumulent ces atouts scolaires (baccalauréat général avec mention et sans retard), 86 % passent en deuxième année contre 38 % des titulaires d'un baccalauréat général avec retard et sans mention.

Le taux de passage en deuxième année des bacheliers 2023 s'échelonne de 41 % en Langues à 69 % en Lettres et arts.

En Langues et en Sciences humaines et sociales, les étudiants passent moins souvent en deuxième année que leurs camarades des autres disciplines car ils valident moins fréquemment la totalité de leurs unités d'enseignements. Cette situation s'explique notamment par les trajectoires scolaires des étudiants. En effet, les bacheliers sans mention ou en retard ainsi que les bacheliers non généraux représentent une part plus importante des inscrits dans ces disciplines. Or, toutes licences confondues, ils parviennent moins fréquemment à valider leur première année.

En outre, ces filières proposent le contenu et la forme pédagogique les moins adaptés à leur scolarité antérieure⁴. Ainsi, c'est en Langues et en Sciences humaines et sociales que les bacheliers non généraux et les bacheliers en retard parviennent le moins à valider leur première année. Par ailleurs, les étudiants de ces disciplines quittent plus souvent l'établissement à l'issue de la première année (42 % contre 25 % pour les autres disciplines). Ces départs plus fréquents s'expliquent d'abord par leur moindre taux de validation mais également par une plus grande tendance à partir de l'établissement lorsqu'ils n'ont pas validé leur première année.

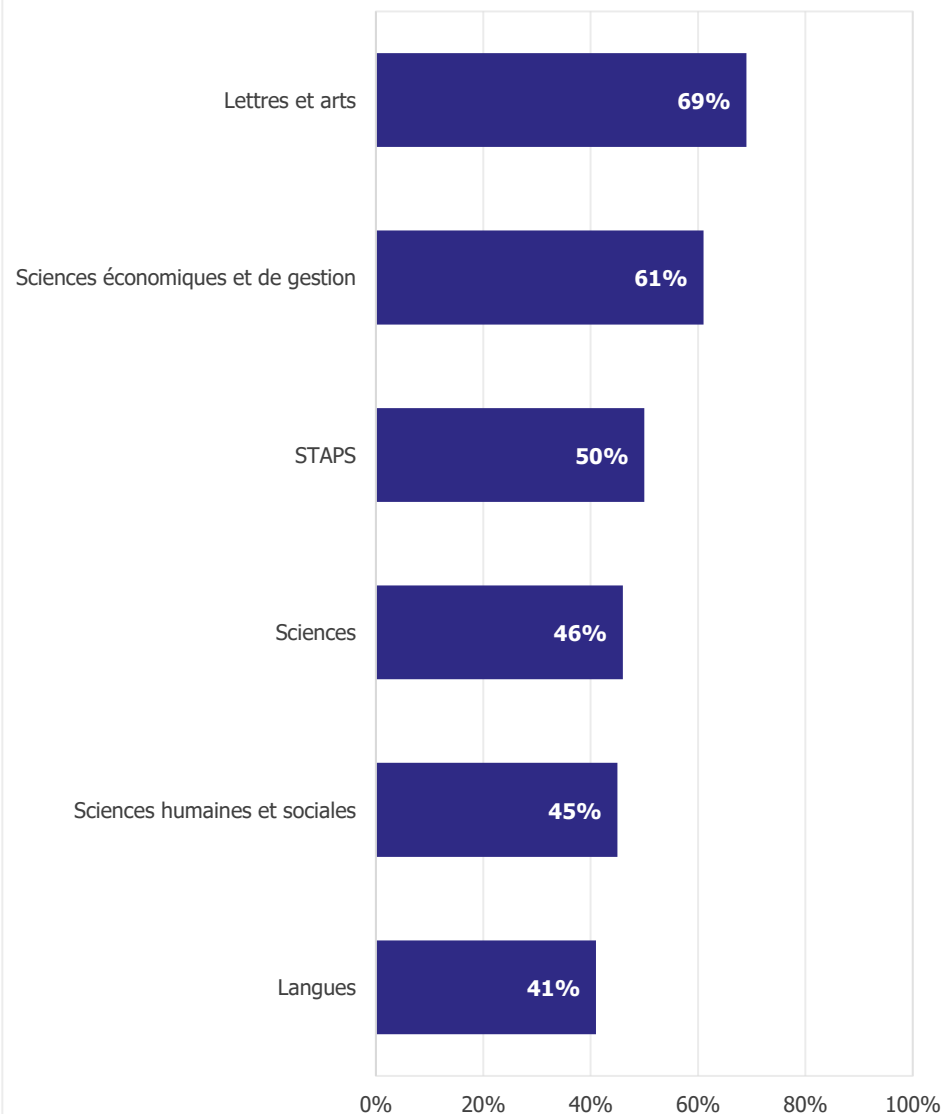
Les étudiants inscrits en licence de Sciences obtiennent un taux de passage en deuxième année similaire, également en raison d'un taux de validation plus faible que les autres disciplines. En revanche, lorsqu'ils ne valident pas leur première année, ils quittent moins souvent l'établissement et redoublent davantage. Cette résilience pourrait s'expliquer par leur bagage scolaire : la quasi-totalité sont issus d'un baccalauréat général (96 %), ont obtenu leur baccalauréat à l'heure (93 %) et la plupart ont reçu une mention (65 %).

En STAPS, alors que 59 % des étudiants valident leur première année, seuls 50 % sont inscrits en deuxième année. En effet, 15 % des étudiants ayant validé leur année ne se sont pas réinscrits (contre 5 % dans les autres disciplines). Néanmoins, la part des étudiants en STAPS prenant cette décision a diminué de moitié par rapport aux cohortes précédentes, renouant avec le niveau des entrants de 2018. En outre, parmi les entrants en 2023 qui ne valident pas leur première année, les étudiants de STAPS sont les moins enclins à sortir de l'établissement (41 %) et les plus nombreux à redoubler. Là encore, il s'agit d'une nette diminution par rapport aux années précédentes.

En Sciences économiques et de gestion plus de six étudiants sur dix accèdent à la deuxième année, proportion qui passe à près de sept sur dix pour les étudiants de Lettres et arts. Ce taux de passage s'explique en partie par la proportion plus importante d'inscrits à valider leur première année par rapport aux autres disciplines. Cette réussite tient notamment du passé scolaire de ces étudiants, quasi identique entre ces filières : plus de neuf sur dix sont issus d'un baccalauréat général obtenu à l'heure et, pour 75 %, avec mention. En revanche, en cas d'échec, les étudiants en Lettres et arts quittent pour les deux tiers l'établissement tandis que la moitié des inscrits en Sciences économiques et de gestion redoublent.

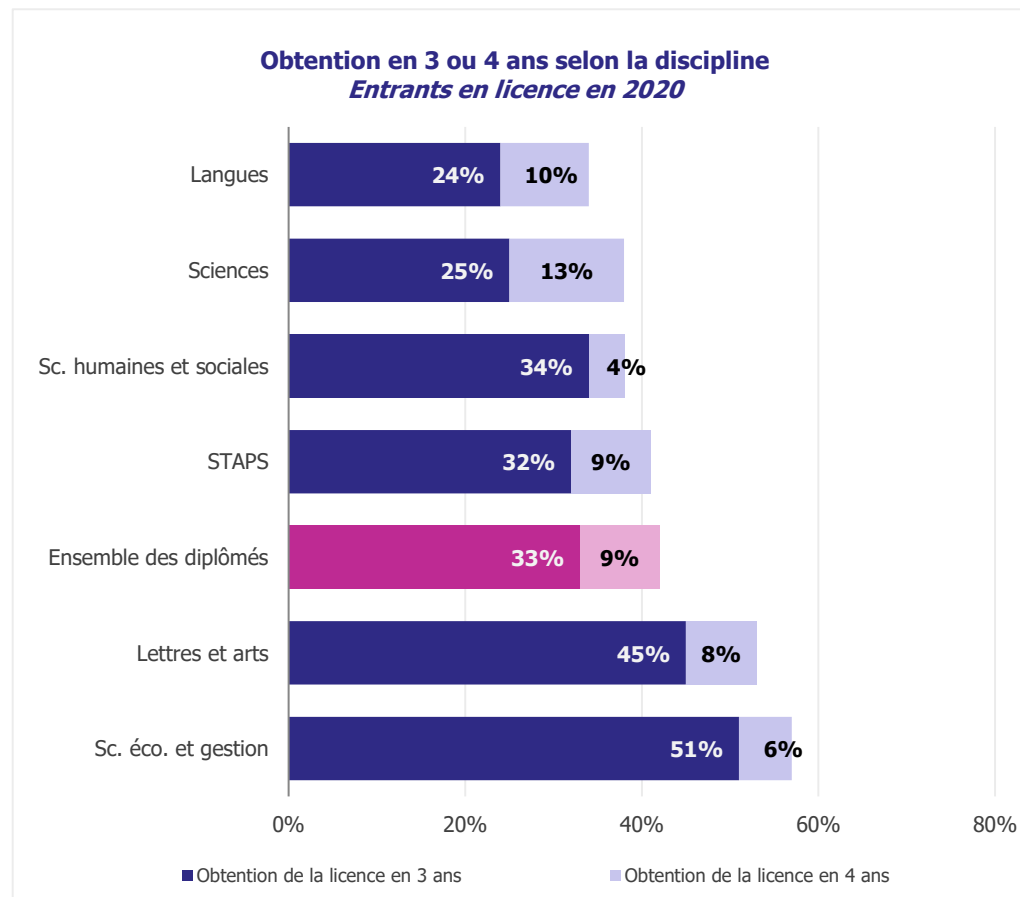
Il convient néanmoins de distinguer les inscrits en Arts de ceux en Lettres : les premiers valident davantage leur année et quittent moins souvent la formation que les seconds. Ils sont également plus souvent issus d'un baccalauréat général, sans retard et avec mention.

Passage en deuxième année de licence selon la discipline Entrants en licence en 2023



⁴ Lahire, B. (1997). *Les Manières d'étudier : Enquête 1994*. OVE.

Obtention de la licence en 3 et 4 ans



Un tiers des étudiants entrés en licence en 2020 obtiennent leur diplôme en trois ans et près d'un dixième en quatre ans, soit un taux d'obtention de la licence similaire à celui du niveau national³. Ainsi, cinq années après l'obtention du baccalauréat, 42 % ont obtenu une licence en 3 ou 4 ans, 6 % sont toujours inscrits dans l'établissement (dont neuf sur dix en licence) et 52 % ont quitté l'Université Gustave Eiffel sans diplôme. Enfin, si nos données ne permettent pas le suivi des étudiants ayant quitté l'établissement sans diplôme, il est probable que certains d'entre eux s'inscrivent dans un autre établissement de l'enseignement supérieur et y obtiennent un diplôme, à l'instar des cohortes à l'échelon national⁵.

Les étudiants de Sciences économiques et gestion et de Lettres et arts obtiennent plus souvent leur licence, *a fortiori* sans retard. A l'inverse, les inscrits en Langues et en Sciences valident moins souvent leur diplôme en trois ans. En revanche, lorsqu'ils n'y parviennent pas, ils sont davantage à être réinscrits pour une quatrième année, à l'issue de laquelle ils obtiennent plus fréquemment leur diplôme que les étudiants des autres disciplines.

Après cinq années, plus de la moitié des étudiants sont sortis de l'établissement sans diplôme, pour l'essentiel lors des deux premières années. En effet, 30 % partent sans diplôme à l'issue de la première année et 16 % l'année suivante. Les plus concernés par cette trajectoire sont les étudiants en Sciences humaines et sociales et en Langues (53 %) à l'inverse des inscrits en Sciences économiques et gestion (31 %).

⁵ Klipfel, J. (2022). Les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils à la rentrée 2020 ? Note d'information du SIES, 22.02.

Source et méthodologie

Source :

Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

Champ :

Cohorte de bacheliers s'inscrivant en première année de licence l'année d'obtention de leur bac. Les étudiants « cumulatifs », c'est-à-dire inscrits parallèlement en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ont été retirés de l'analyse puisqu'ils ne suivent pas les cours à l'université.

Méthodologie :

Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année.

La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite ailleurs.